



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bénévolat

Question au Gouvernement n° 2961

Texte de la question

ANNÉE EUROPÉENNE DU BÉNÉVOLAT

M. le président. La parole est à Mme Muriel Marland-Militello, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Muriel Marland-Militello. Ma question s'adresse à Jeannette Bougrab, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative ; j'y associe mon collègue et ami Jean-Pierre Decool.

La première des richesses du monde associatif est le bénévolat. En tant que présidente du groupe d'études parlementaire sur la vie associative, je le vois tous les jours sur le terrain.

Quatorze millions de nos compatriotes sont bénévoles dans des associations. Plus de deux cent mille d'entre eux sont engagés dans le volontariat. De plus en plus de jeunes s'engagent dans le service civique voulu par le Président de la République ; à terme, ils seront 70 000 par an.

Ces engagements altruistes sont les manifestations les plus concrètes de la fraternité, socle de notre République. Ils méritent d'être davantage reconnus et promus dans notre société. Ils doivent aussi être mieux valorisés dans la vie professionnelle, notamment par la validation des acquis de l'expérience.

2011 a été proclamée par le conseil des ministres et le parlement européens " année européenne du bénévolat et du volontariat ". Dans la ligne des nombreuses décisions extrêmement bénéfiques pour la vie associative prise par le Président de la République et le Premier ministre - je pense notamment au maintien des avantages fiscaux pour les associations -, la France doit être la figure de proue de cette année européenne du bénévolat et du volontariat.

Madame la secrétaire d'État, quelles seront les manifestations organisées tout au long de l'année dans nos territoires ? Quels types de projets peuvent être labellisés ? Enfin, comptez-vous prolonger cette dynamique en soutenant l'attribution du label " Grande cause nationale 2012 " au bénévolat ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Jeannette Bougrab, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative.

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative*. Madame Marland-Militello, vous soulignez à juste titre que les Françaises et les Français sont généreux. Plus de quatorze millions de bénévoles, deux cent mille volontaires donnent de leur temps aux autres, constituant un véritable réservoir d'énergies et d'initiatives. C'est un atout considérable pour notre pays.

J'ai lancé hier l'année européenne du bénévolat à Bobigny, en Seine-Saint-Denis, en présence des représentants de la Commission européenne et du Parlement européen, de nombreux élus du département - comme Patrick Calmèjane ou Gérard Gaudron, que je salue ici - et avec la participation formidable de plus de deux cents jeunes.

Partout en Europe, près de cent millions de bénévoles et volontaires seront mis à l'honneur. C'est une formidable occasion de valoriser l'action quotidienne, souvent trop discrète, de nos associations. Cela va également permettre d'entretenir la flamme de l'engagement et de la transmettre aux jeunes générations. Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative va faciliter et accompagner les initiatives. À travers une vaste campagne de labellisation, ce sont plus de trois mille projets locaux et deux cents projets nationaux qui seront soutenus tout au long de l'année. À travers la promotion du service civique, plus de

quinze mille jeunes seront en mission cette année, avec l'objectif d'inclure en 2014 10 % d'une classe d'âge. Cette année européenne se déroulera au rythme des centaines d'événements portés par les associations et les fondations d'entreprise. C'est donc une année riche pour la vie associative et l'engagement citoyen dans notre pays qui s'ouvre devant nous. Luc Chatel et moi-même y apporterons tout notre soutien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Marland-Militello](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2961

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 février 2011